



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 54736

Texte de la question

Mme Ségolène Royal attire l'attention de M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale sur la politique de l'emploi du Gouvernement. Le Gouvernement a détruit les outils d'insertion mis en place par la gauche, notamment le programme TRACE et les emplois jeunes, a réduit le nombre de contrats emploi-solidarité, coupé les crédits destinés au secteur de l'insertion, et abrogé les dispositions de la loi de modernisation sociale contre les licenciements. Le projet de loi de programmation de cohésion sociale adopté le 7 décembre 2004 à l'Assemblée nationale prétend améliorer la situation de l'emploi, mais s'inscrivant dans une perspective de 5 ans, sa réussite est strictement conditionnée à une volonté politique durable et surtout à un financement réel et sérieux. Or pour 2005, les moyens supplémentaires alloués à ce projet couvrent à peine la création de 45 maisons de l'emploi à hauteur de 120 millions d'euros. De plus, rien n'assure la pérennité des engagements du Gouvernement puisqu'une loi de finance suffit à remettre en cause les dispositions d'une loi de programmation. Par conséquent, elle lui demande comment celui-ci compte garantir le financement de son projet de loi sur le long terme.

Données clés

Auteur : [Mme Ségolène Royal](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54736

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 2004, page 10376